

# Contre la violence multiforme du système patriarcal

jeudi 15 décembre 2016, par [COLLONGES Elsa](#), [PIERRE Hélène](#), [TARO Abby](#) (Date de rédaction antérieure : 24 novembre 2016).

## 25 novembre : contre la violence du système patriarcal

**Le système de genre entraîne à l'encontre des femmes de nombreuses violences, qui sont renforcées par le capitalisme. Contrairement à ce que certaines forces politiques réactionnaires laissent entendre, aucun pays ni aucune couche de la société n'échappe à ces violences. Il s'agit de meurtres, de mutilations, de viols, de coups, de harcèlement, d'insultes, de dévalorisation et d'objectivation des corps, de troubles mentaux spécifiques, de la loi du silence meurtrière...**

### Sommaire

- [Violences sexistes : Il \(...\)](#)
- [Solidarité avec les femmes](#)
- [Combattre les violences \(...\)](#)
- [Agression sur C8 : le reflet](#)
- [Jacqueline Sauvage, symbole](#)

Nous devons avoir à l'esprit, lorsque nous nous battons contre ces violences, qu'elles sont régulièrement récupérées à des fins racistes et islamophobes. Les réactionnaires sont bien plus prompts à dénoncer les violences sexuelles lorsqu'elles sont commises par des personnes non blanches, et associent systématiquement migration et violences sexuelles.

On voudrait laisser croire que les violences sexuelles seraient un problème extérieur à la France. Pourtant, au vu des récentes affaires d'agressions sexuelles venues des classes dominantes blanches, il est clair que le patriarcat n'a ni frontière ni classe.

Les droits des femmes ont encore été brandis comme prétexte pour s'attaquer à des populations racisées comme les musulmanEs, à travers les multiples attaques envers les femmes portant le burkini. Bien qu'elles visent prioritairement les femmes musulmanes, et en second lieu toute personne musulmane, ces attaques islamophobes concernent finalement toutes les femmes. Trop couvertes ou pas assez, c'est bien aux femmes de décider, et aucune autorité, encore moins sous prétexte de laïcité, ne doit décider de la façon dont les femmes gèrent leur corps.

Chiffres concernant les viols en France, violences subies spécifiquement par les femmes réfugiées, violences au travail, à la télévision, affaire « Jacqueline Sauvage » : cinq articles dans lesquels nous portons notre regard féministe, anticapitaliste et internationaliste.

---

## **Violences sexistes : Il faut que ça cesse !**

Début octobre, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) publiait son avis pour une juste condamnation sociétale et judiciaire du viol et autres agressions sexuelles.

L'occasion de rappeler le nombre important de faits de viols ou tentatives de viol... et la faiblesse du nombre de plaintes, et plus encore de condamnations. En effet, 84 000 femmes entre 18 et 75 ans déclarent être victimes d'un viol ou tentative sur une année. Parmi elles, seule 1 sur 10 dépose plainte... et seulement 10 % des plaintes donnent lieu à une condamnation ! Des chiffres qui s'expliquent par le caractère foncièrement sexiste et patriarcal de la société.

### **Le long chemin des violences conjugales**

Rappelons que dans 90 % des cas, l'agresseur est connu de la victime. Le plus souvent, les agressions sexuelles sont commises au sein du cercle familial. Et la reconnaissance du viol conjugal est récente : ce n'est qu'en 2010 qu'il est enfin complètement reconnu dans le code pénal, suite à un long combat des femmes, avec une première victoire judiciaire en 1992.

Connaître son agresseur peut expliquer qu'une grande part de femmes ne se déplacent pas au commissariat, que ce soit par peur des représailles mais également du fait de ce que l'on appelle le cycle des violences conjugales. Ainsi, après la phase de la violence, arrive la phase de justification par l'auteur (qui implique souvent de rabaisser la victime) puis celle de la lune de miel au cours de laquelle l'agresseur (re)devient prince charmant...

Par ailleurs, même si le fait que l'auteur de viol soit le conjoint ou ex-conjoint de la victime constitue une circonstance aggravante, dans la réalité judiciaire, il est rare que les crimes de viol dans le couple soient pénalement pris en compte. À ce titre, le texte de l'avis du HCE note de nombreux témoignages de femmes encouragées par leur conseil à accepter la requalification du viol qu'elles ont subi - qui constitue un crime - en agression sexuelle - qui ne constitue qu'un délit. Et ce, bien souvent afin que l'affaire soit jugée plus rapidement...

### **Une acceptation sociétale des agressions sexuelles**

Les exemples sont nombreux de ce qu'il faut bien appeler la culture du viol. Le HCE montre combien les visuels d'agression et de domination sont aujourd'hui un argument de publicité courant. Ainsi, dans de trop nombreuses publicités, la logique argumentaire est qu'être un homme, un vrai, c'est soumettre les femmes... et qu'acheter tel ou tel produit y aide !

Ainsi, le corps des femmes continue de ne pas leur appartenir réellement, et à être d'abord un support de fantasme, voire de consommation masculine. Et, au bout du compte, il n'est pas rare d'entendre qu'une femme victime d'une agression sexuelle l'a finalement un peu cherché, que ce soit par sa façon de s'habiller ou de se comporter ! Le simple fait de dire qu'une femme « s'est faite violer » (où le sujet serait donc volontaire), plutôt que « a subi un viol », en est une des expressions courantes.

Plus encore, dans une toute récente thèse en criminologie soutenue par Massil Benbouriche, il est démontré, suite à expérience auprès de 150 hommes de 21 à 35 ans représentatifs de la population

masculine, que 30 % d'entre eux pourraient violer une femme s'ils étaient certains que celle-ci ne porte pas plainte ensuite...

Cette conception marque également le traitement des affaires de violences sexuelles par les médias. Le HCE relève que les journalistes sont souvent enclins à accompagner la tolérance sociale à l'égard des violences faites aux femmes. Ainsi, cela passe par le fait de souligner par exemple que la victime était alcoolisée ou a accepté de suivre volontairement celui qui sera son agresseur. À l'inverse, le traitement médiatique des violences sexuelles ne rechigne pas à présenter les qualités de l'agresseur (« père attentif de 9 enfants », « obsédé par la peur de l'abandon ou du rejet », etc.). Au final, il n'est pas rare que des faits d'agression sexuelle voire de meurtre soit qualifiés dans les médias de « drame familial », de « dérapage », voire d'acte de « dépit amoureux »...

Il est plus que temps de rendre réellement inacceptables les violences faites aux femmes. Cela passe par une réelle volonté de former l'ensemble des professionnelEs (du social, de la médecine, de la magistrature, du journalisme), de mettre en place une éducation non sexiste et respectueuse du corps de chacunE, de développer les solutions de soutien et d'accueil des femmes victimes, et de donner à la justice les moyens de traiter les actes de violences sexuelles.

**Abby Taro**

---

## **Solidarité avec les femmes réfugiées !**

Auparavant, le fait migratoire était majoritairement masculin, peu de femmes seules, et les femmes avec enfants rejoignaient les maris lorsque ceux-ci étaient « installés ». Ce n'est plus le cas depuis quelques années. Les femmes fuient les guerres, les persécutions, les famines, tout comme les hommes, mais elles fuient aussi des violences spécifiques : les mutilations sexuelles, les mariages forcés, les séquestrations, et dans les pays en guerre, les viols pratiqués massivement comme arme de destruction.

### **Partir, une question de survie...**

Elles partent, cela malgré la connaissance qu'elles ont de leur vulnérabilité et des difficultés qui les attendent dans leur trajet... Ainsi cette jeune fille Érythréenne qui s'était fait injecter un contraceptif pour « être protégée » le temps du voyage... Elles partent parce que c'est leur dernier recours, parce qu'elles n'ont pas le choix, parce que c'est une question de survie.

En 2013, selon une source du *Monde*, « 111 millions de femmes ont pris la route de l'exil, représentant 48 % des migrants dans le monde ». Et Christophe Boulierac, porte-parole de l'Unicef, indiquait que parmi les 3 000 migrantEs qui transitaient chaque jour par la Macédoine début septembre 2015, un tiers étaient des femmes et des enfants, contre 10 % en juin de la même année. 12 % environ des femmes étaient enceintes<sup>1</sup>.

### **Pendant le trajet, c'est l'enfer !**

Elles doivent affronter les violences et les chantages des passeurs, des autres migrants, des États traversés. Un rapport de Human Rights Watch (HRW), publié le 21 septembre 2015, faisait état de nombreuses « violences spécifiques » contre les femmes, soit des agressions sexuelles allant du

harcèlement au viol. Ce rapport corroborait les faits de violences sexuelles et de viols commis par des policiers à l'intérieur du camp de Gaz Baba en Macédoine, faits rapportés par plusieurs témoignages.

Maryline Baumard, journaliste ayant passé cet été trois semaines à bord de l'Aquarius (bateau ONG qui secourt les migrants en mer), révélait dans un article paru le 8 septembre dernier que la « quasi-totalité des femmes recueillies avaient été victimes d'abus sexuels en Libye. À l'appui, de nombreux témoignages mettaient en évidence l'organisation de véritables réseaux de traite humaine à partir des passeurs et de guerre entre milices pour le contrôle de ce juteux marché » ! La marchandisation des femmes à la faveur de la mondialisation des conflits... À quand le retour des marchés aux esclaves ?

Les femmes ont honte. Elles ne parlent pas, ne se plaignent pas. « Ce qui arrive est de leur faute » leur a-t-on répété, « si elles vont en Europe, c'est pour se prostituer... ». « Elles se croient fautives, responsables de toutes les violences qu'elles ont subies », explique Hassiba Hadj Sahraoui, juriste de Médecins sans Frontière (MSF) à bord de l'Aquarius. Un lieu non mixte y a été créé pour permettre aux femmes de se poser en sécurité...

### **L'« accueil » en France aggrave les situations d'oppression**

La France, où plusieurs hommes politiques de droite comme de gauche n'arrêtent pas d'instrumentaliser les combats féministes à leur profit, ignore les violences spécifiques auxquelles ont été confrontées les femmes migrantes, et donc ne met rien en place pour y répondre.

Pire, en n'ouvrant pas des hébergements dignes et en nombre suffisants, en ne mettant pas à disposition de façon urgente des lieux de prise en charge des questions de santé, en maintenant les femmes dans une extrême précarité, elle aggrave leur situation d'oppression.

Après la phase d'accueil, la galère continue, les lois sur le séjour ne sont pas faites pour favoriser leur autonomie - ce que nombre d'entre elles espéraient trouver -, mais au contraire les renvoient sous la coupe des maris ou les poussent à chercher un « protecteur ».

### **Ce qu'il faudrait...**

D'abord des lieux d'accueil non mixtes avec des personnels formés pour favoriser l'écoute des femmes migrantes ; la création massive de lieux d'hébergement permettant un accueil dans la dignité, une prise en charge des questions de santé et un accompagnement vers l'emploi qualifié ; des démarches simplifiées et une réelle prise en compte des faits de violences spécifique pour l'accès au statut de réfugiée pour les femmes ; enfin une individuation des droits - non dépendant du mari ou du père - pour l'obtention des titres de séjour pour les femmes.

**Sonia**

---

## **Combattre les violences sexistes, au travail aussi !**

Les violences sont une réalité permanente pour les femmes. Toutes sont par exemple victimes de harcèlement ou de violences dans les transports en commun. Et 80 % subissent des comportements

sexistes au travail, 60 % ont été victimes d'avances répétées malgré leur refus, 25 % d'agressions sexuelles et 10 viols par jour se déroulent sur les lieux de travail...

Ces chiffres couvrent une sinistre réalité quotidienne. Volontaires et le plus souvent issus de stéréotypes et préjugés véhiculés par les hommes comme par les femmes, les propos, les comportements sexistes, entretiennent la différenciation et la hiérarchie des sexes. Les mains « baladeuses », les commentaires sur le physique ou la tenue des femmes, les « blagues » graveleuses, les remarques très spécifiques sur les hiérarchiques femmes (« autoritaires », « hystériques », « promotion canapé »...) entretiennent un climat sexiste, une ambiance dans laquelle la division entre les hommes et les femmes prend le pas sur la division entre travailleurEs et patrons..

Ces comportements sont amplifiés par le fait que les femmes occupent des métiers plus précaires, dans des secteurs sous pression, que leurs supérieurs sont généralement des hommes, etc. La dégradation des conditions de travail et la destruction des collectifs de solidarité, entraînent des tensions qui provoquent des violences et fragilisent encore davantage les femmes.

### **La solution ne peut être que collective**

La loi à ce sujet n'évolue que très lentement. Les procédures en justice sont difficiles et la très grande majorité des femmes victimes de violences perdent leur emploi soit par licenciement soit par démission. Ainsi les protestations contre les violences faites aux femmes, violences cautionnées par le climat sexiste dominant, sont étouffées par une loi du silence qui frappe victime et entourage.

Pour lutter contre les violences, la solution ne peut être que collective. Il faut une solidarité des femmes entre elles et construire des cadres de réponse collective en s'appuyant sur les structures syndicales.

La lutte contre les violences est une bataille de tous les lieux et de tous les instants, parce que ces violences participent d'un système global de domination patriarcale et capitaliste. Et c'est donc à cela que l'on s'affronte en luttant contre les violences et contre les actions sexistes au travail.

**Elsa Collonges**

---

### **Agression sur C8 : le reflet d'une société sexiste ?**

Le 13 octobre dernier, Soraya Riffy est invitée sur le plateau de l'émission « Touche pas à mon poste » animé par Cyril Hanouna sur C8. Une émission populaire, en particulier chez les jeunes.

Comme à l'accoutumée, l'émission est l'occasion de jeux et défis en tout genre. Ce soir-là, à la suite d'un défi perdu dans laquelle la jeune actrice jouait Kim Kardashian, Cyril Hanouna demande à Soraya Riffy (sûrement comme gage ou punition), d'embrasser l'un des chroniqueurs présents, en l'occurrence Jean-Michel Maire, celui qui dans la bande joue plutôt le rôle du « Don Juan » sauce franchouillarde donc plutôt du macho en règle générale. Cette dernière exprime son refus à plusieurs reprises, malgré l'insistance de l'animateur. Ni une ni deux, Jean-Michel Maire l'embrasse alors sur le sein. Rires dans l'assemblée. Fin de la séquence...

## Réactions

Le soir même, les premières réactions d'indignation apparaissent sur les réseaux sociaux, pour rappeler - ce qu'a fait une des chroniqueuses présentes en plateau - une chose fondamentale : quand une femme dit non, c'est non, et pas oui, si ça arrange.

Le lendemain, l'association Osez le féminisme a déposé une plainte auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour dénoncer cette agression doublée d'une humiliation publique. Malgré les près de 2 500 signalements reçus, le CSA se contentera d'un simple rappel à l'ordre...

### Mise en scène des « excuses »

L'emballement médiatique provoquée par l'affaire oblige Cyril Hanouna et ses chroniqueurs à revenir sur l'affaire. Au-delà des plates excuses de l'intéressé, qui explique avoir pleuré tellement l'acharnement contre lui était dur (« J'admets aisément être un gros lourd mais je respecte réellement les femmes » dira-t-il...), l'ensemble des chroniqueurs va chercher à minimiser les faits et à soutenir leur copain (un réflexe de groupe assez courant) en rejetant le terme d'agression sexuelle. Cyril Hanouna ira même jusqu'à dire que s'il n'approuve pas le geste, il ne le trouve pas « si grave »...

Présente sur le plateau, la principale intéressée évoquera, elle, un geste qu'elle juge déplacé et peu professionnel, même si elle a choisi de ne pas porter plainte. Fin de la séquence. Tout le monde est content.

Voilà, nous en sommes encore là en 2016, dans une émission regardée par plus d'un million de téléspectateurs en direct : on peut humilier une femme, nier le fait qu'une agression sexuelle se soit produite, sans que cela ne produise un quelconque effet, ni plus de réactions. Aucune sanction prise contre le chroniqueur, ni contre la chaîne qui diffuse de telles images, ne sont à l'ordre du jour. Cela instille donc l'idée dans l'inconscient collectif que le corps d'une femme reste à la disposition des hommes et de leur bon vouloir. Comme pourrait le dire ce même Cyril Hanouna, décidément « la télé, c'est que de la merde ! »

## Hélène Pierre

---

### Jacqueline Sauvage, symbole malgré elle

Cette « affaire » a fait grand bruit et a remis sur le devant de la scène médiatique les violences conjugales, que le mouvement féministe avait bien du mal à rendre visibles. Elle symbolise à elle seule les errements d'une justice et d'une société à deux vitesses, prompte à sanctionner les femmes sans se donner les moyens de les protéger.

Jacqueline Sauvage a été condamnée à deux reprises à dix ans de prison ferme pour le meurtre de son mari, sans que ne lui soit jamais reconnu aucune circonstance atténuante. Pourtant cette femme n'a fait que se défendre d'un mari violent, auteur de violences conjugales répétées depuis près d'un demi-siècle sur elle, et de viols et violences sur leurs enfants. Une fois de plus et une de trop, elle a voulu riposter et lui a tiré dessus, dans le dos, pour mettre fin à ces souffrances. Ici, contrairement à ce que l'on aurait fait pour un flic, on ne lui a reconnu aucune légitime défense, malgré ce qu'ont

plaidé ses avocates.

### **La cruauté du système judiciaire...**

La mobilisation citoyenne et médiatique n'a démarré qu'en 2015 au moment de son procès en appel qui a confirmé la condamnation initiale. Des rassemblements ont eu lieu dans plusieurs villes, et une pétition en ligne a reçu plus de 435 000 signatures pour réclamer sa libération immédiate, jugeant que son maintien en prison était inutile et inhumain. Obligé d'intervenir, Hollande ne lui a accordé qu'une grâce partielle, ce qui ne diminue qu'un peu les délais dans lesquels elle peut demander une libération conditionnelle. Mais le juge d'application des peines a refusé une première fois cette libération, argumentant que le soutien qu'elle a reçu l'empêche de réfléchir à la gravité de son acte, et qu'elle s'est trop positionnée en victime, n'exprimant ainsi aucune repentance de son acte... Un appel de cette décision devrait être rendu le 24 novembre (dont nous ne connaissons donc pas le rendu au moment où sort ce journal), mais nous espérons qu'il sera positif pour qu'elle puisse enfin être libérée.

Si l'affaire a pris une telle ampleur médiatique, c'est bien qu'il symbolise toute la cruauté d'un système judiciaire qui punit si fort les femmes qui osent se défendre, tout en étant bien laxiste envers ses auteurs. C'est ce que nous ne cessons malheureusement de rappeler tous les 25 novembre : il y a toujours en France 200 000 femmes par an qui subissent des violences de la part de leur conjoint ancien ou actuel, et cela dans une relative indifférence. Les faits étant tellement durs à prouver, la plupart de celles qui osent porter plainte n'obtiennent que rarement des condamnations. La société a du mal à soutenir et à protéger ces femmes, jugeant qu'elles sont un peu responsables de n'avoir ni rompu ni quitté le domicile conjugal, méconnaissant ainsi les multiples obstacles que cela représente : être autonome financièrement, pouvoir se loger, protéger ses enfants, s'éloigner éventuellement de la famille, etc.

### **... à l'image d'une société patriarcale**

Les 134 cas de féminicides par an sont là pour nous rappeler qu'il faut agir, et ne pas laisser les femmes dans leur isolement, en attendant que l'irréparable se produise. De même, comme l'a montré le dernier rapport du Haut Conseil à l'égalité, les viols sont quasiment impunis en France. Le chiffre, pourtant énorme, devrait indigner et forcer la société à se regarder en face : 84 000 viols ont lieu par an, soit 1 toutes les 7 minutes ! Encore une fois, malgré la peur, la honte parfois, et le manque d'accueil dédié dans les commissariats, celles qui osent porter plainte (seulement 10 % des victimes) n'obtiennent que très rarement des condamnations, quand celui-ci n'est pas requalifié en agression sexuelle. On condamne donc chaque année en France seulement 1 % des violeurs... Autant dire que l'on envoie clairement un message d'impunité.

Dire ces violences, les chiffrer et les mettre sur la place publique, c'est donc obliger la société à regarder en face ce qu'elle produit. Malgré les lois votées et les grands principes affichés, nous vivons bien dans une société patriarcale qui tolère toujours ces violences, et qui offre une relative impunité à ses auteurs, en partie à cause d'un système policier et judiciaire sexiste, peu formé et perclus de stéréotypes.

Si le cas de Jacqueline Sauvage indigné autant, c'est bien qu'elle offre à une échelle large cette vision d'une double réalité : une société dans laquelle les Balkany, Sarkozy, et autres fraudeurs vivent en toute impunité, mais où elle, Jacqueline Sauvage, est en prison...

**Hélène Pierre**

---

**P.-S.**

\* Hebdo L'Anticapitaliste - 360 (24/11/2016) :

<https://npa2009.org/arguments/25-novembre-contre-la-violence-du-systeme-patriarcal>